



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-42

Membres : 11  
Présents : 6  
Votants : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 26 octobre, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 18H30 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 octobre 2023

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Brard Michel, Landeau Aurore

Excusés : Champroy Nahoum, Maligne Francis (pouvoir à Poulet Bernard), Duhamel Marie-Laure, Turbiez Chantal, Marcais Bertrand (pouvoir à Pala Henri)

Madame Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

### Adhésion CFU

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune du Châtenet en Dognon a été retenue pour la phase expérimentale du Compte Financier Unique à partir de l'année 2023.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver et de l'autoriser à signer la convention.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents afférents.

CERTIFIE EXECUTOIRE  
TRANSMIS EN PREFECTURE

LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 26 octobre 2023  
Le MAIRE, Hervé VALADAS



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.*

*ipandeme*